

Laïcité: dissension idéologique au sein de la FCPE

écrit par Antiislam | 22 décembre 2020



Christine, il y a peu, s'étonnait dans une vidéo que des parents puissent, encore, adhérer à la FCPE :

Il semble, si l'on en croit « le Figaro » que des parents FCPE ne soient plus décidés à se laisser faire comme des moutons de l'Aïd par cette organisation de parents:

Laïcité: dissension idéologique au sein de la FCPE

Certains membres de la fédération de parents d'élèves s'interrogent sur une possible dérive communautariste. Elle s'en défend.

Première fédération de parents d'élèves de l'enseignement public, la FCPE serait-elle en proie à des influences «communautaristes»?

C'est en tout cas ce que craint l'union locale de Paris 9. Ces parents adhérents ont publié un communiqué, jeudi dernier, demandant la convocation «d'un congrès national exceptionnel» afin qu'un «large débat autour des valeurs fondamentales de la FCPE puisse se tenir».

Le débat étant actuellement, selon eux, «verrouillé».

S'ils ont adhéré à cette fédération, c'est «parce qu'elle a été créée pour défendre l'école publique et laïque. Malheureusement, elle est devenue, au fil des ans, un syndicat de défense des parents contre le ministre de l'Éducation nationale, contre l'institution scolaire, contre les journalistes», s'agacent ces parents, furieux d'assister à la multiplication de procédures judiciaires engagées grâce à leurs cotisations.

Une «manie procédurière» visant l'universitaire Laurent Bouvet, Jean-Pierre Obin, l'ancien inspecteur général de l'Éducation nationale, ou encore la directrice de la rédaction de *L'Express*, Anne Rosencher.

Faisant l'objet de plaintes, tous avaient vertement mis en cause, ces derniers mois, les positions de la fédération sur les questions de laïcité. Laurent Bouvet avait notamment estimé, en 2019, après la publication d'une affiche de la FCPE mettant en scène une mère voilée en sortie scolaire, que la fédération «versait dans le communautarisme religieux pour essayer de sauver les meubles, en espérant attirer un nouvel électorat».

Critiques récurrentes

Combien de procédures sont en cours?

À combien s'élèvent leurs frais?

«Le médiatique M^e Arié Alimi est-il l'avocat en titre de la FCPE?», s'exaspèrent ces adhérents, mécontents du recours à cet avocat de la Ligue des droits de l'homme, surtout connu pour ses actions contre les «violences policières».

«Nous ne souhaitons plus être associés, sans être jamais consultés, à des positions politiques qui, soit nous sont parfaitement étrangères, soit nous dépassent en nous mettant systématiquement en porte à faux, sur le terrain, avec les adhérents que nous représentons», assurent-ils encore. Ces critiques, accusant la FCPE d'être militante plus qu'associative, sont récurrentes.

Les parents n'ont souvent, dans les établissements scolaires, guère de choix dans les listes, lors des élections, faute de combattants. Bien structurée, la FCPE est parfois la seule liste à se présenter.

Le décalage entre la «base», pas forcément politisée, et la direction de la FCPE, qui penche nettement à gauche, est parfois étonnant.

La FCPE de Paris a répondu à ce communiqué saignant, déplorant une «campagne indigne sur les réseaux sociaux».

Elle regrette que ces «débats internes» soient rendus publics.

Sans surprise, elle condamne «avec la plus grande fermeté le détournement de notre association par une poignée d'adhérents refusant les conditions du débat démocratique et cherchant à instrumentaliser la FCPE Paris à des fins contraires aux valeurs et à l'éthique que nous défendons».

Il n'empêche. Le positionnement de la FCPE sur la laïcité fait bien débat.

L'affiche mettant en scène une mère voilée, en 2019, avait, par exemple, fortement déplu dans plusieurs sections départementales...



<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/laicite-dissension-ideologique-au-sein-de-la-fcpe-20201220>